



**HAL**  
open science

## Le château de Aakar al-Aatiqa (Nord-Liban)

Thibaud Fournet, Jean-Claude Voisin

► **To cite this version:**

Thibaud Fournet, Jean-Claude Voisin. Le château de Aakar al-Aatiqa (Nord-Liban). BAAL - Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises, 2000, 4 (4), p. 149-163. halshs-01798970

**HAL Id: halshs-01798970**

**<https://shs.hal.science/halshs-01798970v1>**

Submitted on 31 May 2018

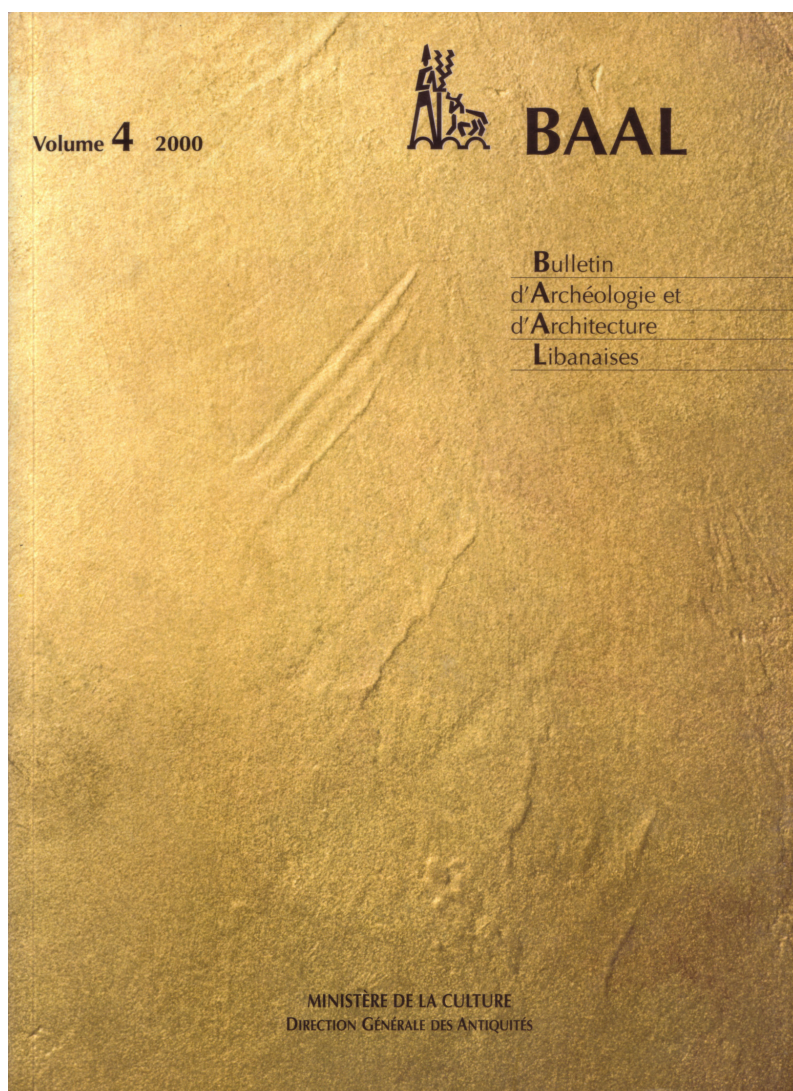
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE CHÂTEAU DE AAKKAR AL-AATIQA (NORD-LIBAN)

Thibaud FOURNET & Jean-Claude VOISIN

Version auteur de l'article publié dans  
le *Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises*  
(*BAAL*) n° 4, 2000, p. 149-163.



# Le Château de Aakkar al-Aatiqa (Nord-Liban)

Thibaud FOURNET et Jean-Claude VOISIN

Une campagne de relevés systématiques en plan des vestiges visibles, une première lecture des parements confrontés à des indices de surface, ont permis d'identifier les grandes lignes d'aménagement et de réaménagement de Aakkar al-Aatiqa, éperon barré de la montagne libanaise, en limite sud de la trouée de Homs et dans l'arrière-pays de Tripoli. La connaissance des occupations successives de l'époque séleucide à la présence mamelouke devrait pouvoir être affinée par une série de sondages stratigraphiques qui seuls aideront à la connaissance de la datation de ces ensembles en permanente réadaptation selon les occupants. Aakkar al-Aatiqa a valeur d'exemple et présente des caractéristiques communes à bon nombre d'autres sites du littoral libanais, syrien ou de Cilicie.

Dans le cadre de la redécouverte de l'histoire médiévale au Liban, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a engagé dès la rentrée universitaire 1997-1998 la mise sur pied d'une valeur en archéologie du Proche-Orient médiéval. C'est dans ce cadre que, outre des sorties sur le terrain avec les étudiants, un relevé complet inédit du site de la forteresse de Aakkar al-Aatiqa a pu être exécuté, en collaboration avec l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient (IFAPO)<sup>1</sup>.

## I- Le Site de Aakkar dans l'histoire

### A. Un site de montagne

A 700 m d'altitude, dans le massif montagneux du Djebel Aakkar, au nord-est de Tripoli et au sud de Qoubaiyat, sur les avant-monts septentrionaux du Mont-Liban, le site de Aakkar (**figs. 1- 2**) est aménagé sur un piton rocheux inter-fluve bordé par deux profondes vallées au fond desquelles coulent le *wadi* Lalan à l'est et le *wadi* Antaibé à l'ouest, torrents affluents du Nahr el Aakkar. Le relief occupé par une fortification qui porte le nom du massif est

---

<sup>1</sup> Une mission de relevé s'est déroulée sur le site de Aakkar les 11, 12 et 13 septembre 1999, autorisée par une convention signée le 26/07/99 entre la Direction Générale des Antiquités du Liban et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Cette mission placée sous la responsabilité de Jean-Claude Voisin, était composée de Thibaud Fournet, architecte à l'IFAPO, Guillaume Aronica, topographe en mission à l'IFAPO, Amal Husseini, topographe-stagiaire de l'École des Géomètres de Beyrouth.



Fig. 1 – Carte de localisation.

coupé de l'arrière-plateau, au sud, par un fossé taillé dans le roc qui fait de cet emplacement l'un des sites d'éperon barré les plus fameux du Liban. L'arête rocheuse ainsi coupée du plateau est légèrement inclinée vers le nord. Elle délimite une surface de 230 m de long sur 70 m de large environ. Ses trois

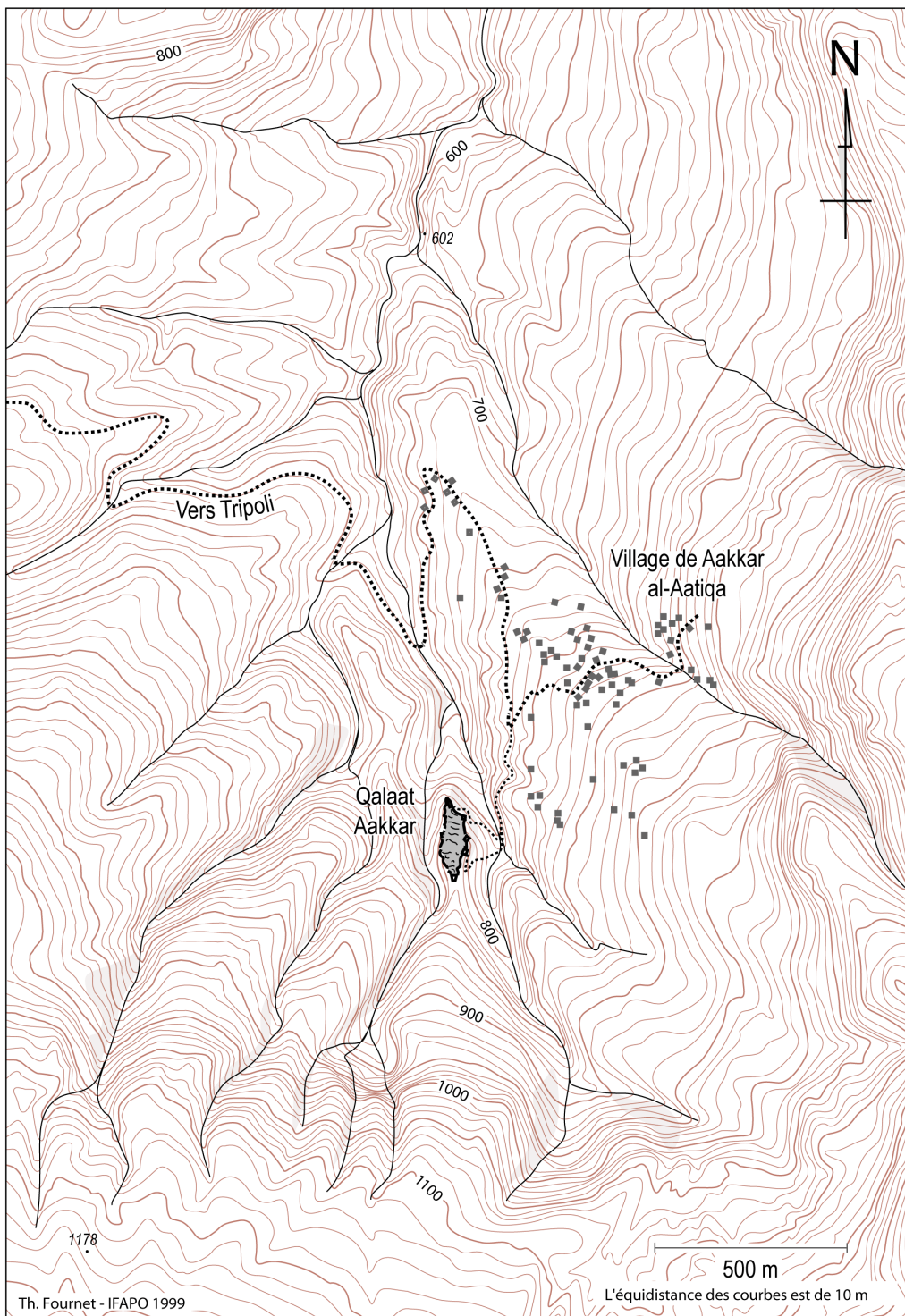


Fig. 2 – Carte du site dans son environnement topographique.

côtés surplombent les vallées confluentes de près de 60 m. Tout apparente ce site aux éperons fortifiés des Corbières (sud de la France) ou des zones montagneuses de l'est de la France et de l'Europe centrale. Le village actuel de Aakkar al-Aatiqa s'est développé sur la pente orientale opposée. Le site se présente actuellement comme une vaste zone circonscrite par des courtines dont les parements extérieurs ont été récupérés ; seul subsiste le donjon trapézoïdal, véritable *Bergfried* qui barre l'accès du site en aplomb du fossé. L'intérieur de la surface ainsi délimitée est aménagé en terrasses propices aux cultures.

## **B. Aakkar dans le contexte historique de la région**

La plupart des sites fortifiés au Liban, toutes époques confondues, se localisent sur le littoral. La présence du relief de la montagne libanaise explique en grande partie ce phénomène. Cette montagne, zone de refuge, reste néanmoins répulsive pour un peuplement permanent. Au-delà de 1200 m d'altitude, les hivers sont rudes, enneigés. Seuls subsistent, au-delà de cette limite, des sites fortifiés, des péages (Le Moinêtre) des centres de peuplement profitant d'un micro-climat (Bcharré). Le site de Aakkar ne contrôlait véritablement aucune grande voie de passage. C'est avant tout un site de protection ou de contrôle d'un peuplement localisé au fond de l'une de ces vallées fertiles, boisées, du nord-Liban ou encore base avancée pour des razzias sur la Béqaa (comme nous le verrons plus loin).

L'histoire de cette région reste à découvrir. Si les recherches des 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> millénaires av. J.- C. ont attiré l'attention des chercheurs, en particulier pour les phénomènes de peuplement aux âges du bronze ou hellénistiques, la connaissance s'appauvrit avec le 1<sup>er</sup> millénaire et le début du second de notre ère. Seuls des témoins de surface repérés çà et là laissent supposer quelque présence hellénistique. Les recherches des cent dernières années ont amené les historiens, essentiellement occidentaux, à s'intéresser aux phénomènes liés aux croisades au détriment des autres implantations. Il en résulta une distorsion dans la compréhension des phénomènes, en particulier fortifiés, souvent attribués jusqu'à une date récente aux occupants francs des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Les sources écrites ne mentionnent pas le site de Aakkar avant le XI<sup>e</sup> siècle. Parmi les sites et forteresses importants cités par l'historien arabe Makadessi vers 985, Arqa et Tripoli sont les seuls sites fortifiés de la région. Ceci est corroboré par les chroniques byzantines relatant la campagne de Jean Tzimiscès en 974. Cependant, la lecture de parements repérés sur le site laisserait penser à une occupation byzantine. Aakkar apparaît pour la

première fois dans la relation de Ibn Chaddad au XIII<sup>e</sup> siècle (1962: 113). Celui-ci attribue la construction du château de Aakkar au début du XI<sup>e</sup> siècle à Mohrez bin Akkar qui l'aurait mis sous la protection de Assad el Dawla Saleh bin Mirdas d'Alep. C'est l'époque de constitution de principautés territoriales qui s'affranchissent de la tutelle du Caire. En effet, on assiste dès 1025 à une prise de pouvoir de tribus Kilabites dans toute la région qui va de Saïda à Alep. Alors et pendant tout le XI<sup>e</sup> siècle, on constate un morcellement politique du territoire qui s'organise autour d'une nébuleuse de sites fortifiés. En 1029, les Mirdasides évacuent Aakkar pour se concentrer sur Quinnesrin et l'Euphrate (Bianquis 1988: 456). Le royaume fatimide l'aurait récupéré avant 1109, puisqu'à cette date Aakkar fait partie d'un lot de propriétés échangées entre l'atabeg de Damas Toghtekin et les Francs de Tripoli (Richard 1945: 94 et Ibn Chaddad 1962).

### C. La seigneurie franque de Aakkar

Rattachée au comté de Tripoli, l'un des états francs du Royaume Latin de Jérusalem, la forteresse de Aakkar va devenir le centre d'un territoire octroyé par les comtes de Tripoli à la famille méridionale des Puylaurens qui venait en rang protocolaire juste après les grands officiers du comté. Pour mieux contrôler ces territoires montagneux difficiles qui bordaient, au sud, la passe dite « trouée de Homs » (fig. 3), entre la Béqaa et la mer, les Puylaurens se doteront de deux autres forteresses au nord de leur seigneurie : Menjez et Qalaat el Borj. Ces positions servaient également de base arrière pour des razzias lancées sur l'arrière-pays arabe (Richard 1997: 144). Mais la faiblesse des garnisons (*idem*) et le ressaisissement des Arabes poussent les Puylaurens comme bien d'autres à confier, dès 1142, ces deux châteaux aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Nordiguan, Voisin 1999). En 1167, Aakkar est assiégé par les armées arabo-musulmanes puis repris par les Francs en 1169. En 1170 et 1202, de terribles tremblements de terre affectent cette région et défraient les chroniques (Robert d'Auxerre cité par Rey 1871: 72). Les Puylaurens semblent dès lors absents car c'est le comte de Tripoli, lui-même, Raymond III qui prend l'initiative de confier Aakkar aux Hospitaliers<sup>2</sup>. Sommes-nous alors dans une situation identique à celles décelées pour d'autres sites de la Principauté d'Antioche qui, malgré la donation des vassaux, ne rentrent pas en pleine possession de leurs biens ? Le château serait-il resté aux mains des Ayyoubides ? L'histoire du XIII<sup>e</sup> siècle reste muette, hormis un conflit qui oppose le seigneur en titre de

<sup>2</sup> Cette cession ne semble pas avoir été suivie d'effets immédiats. Cf. RICHARD 1985, p. 213. En 1198, lors de la signature d'un acte de reconnaissance de dettes de Raymond III de Tripoli au profit des Hospitaliers, aucun seigneur de Aakkar ne figure parmi les témoins de l'acte.

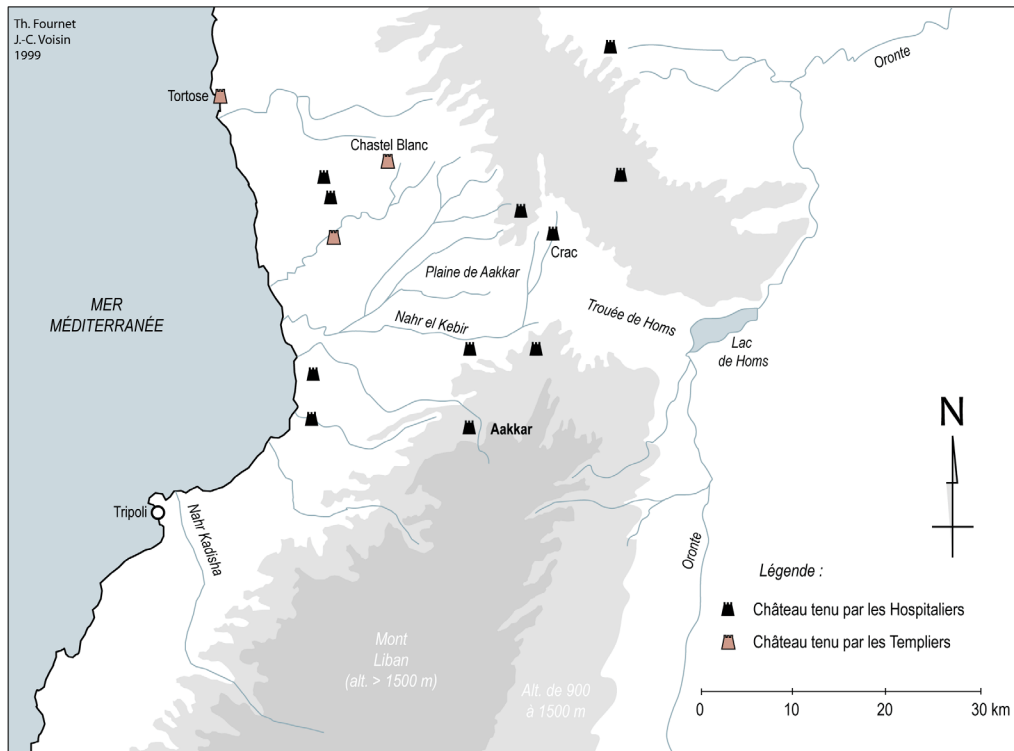


Fig. 3 – Cartes de la géographie militaire dans la trouée de Homs à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (loc. J.-C. Voisin, cartographie Th. Fournet – IFAPO).

Aakkar, Raynouard de Nephin et le comte de Tripoli et un état de la situation géopolitique qui signale le partage des récoltes par moitié entre chrétiens et arabes dans la région située entre Aakkar et Tripoli (Richard 1985: 213).

Il faut attendre l'arrivée du sultan mamelouk Baïbars pour voir réapparaître Aakkar dans les textes. En 1266, Baïbars s'en prend au village de Qara (Syrie) dont les habitants semblent collaborer avec les Francs de Aakkar (Hisn Aakkar) en leur vendant des marchandises. En représailles, les hommes seront tués et les femmes et les enfants déportés (Ibn al-Furat 1971: 47). L'historien Ibn al-Furat qui écrit en 1335 (mais rapporte des événements datés des années 1244-1277) indique que les forteresses de la montagne de Damas sont aux mains des Francs, tel Hisn Ibn Akkar (*Idem*) Les lieutenants du sultan, Fakredin Jalban et Qadi Shams al din Akvai<sup>3</sup>, mettent le siège devant Aakkar le 29 avril 1271. Treize jours plus tard la forteresse se rend. Avec l'installation des Mamelouks sur les anciens territoires ayyoubides, apparaît une administration qui forcera l'admiration des chercheurs

<sup>3</sup> L'épisode du siège est repris par de nombreux auteurs, dont Jacqueline Sublet (1992), p. 150.



occidentaux. La circonscription de Aakkar (Niyaba) fait partie des cinq Niyaba d'égale importance (mesurée ici sous l'appellation Niyaba d'un émir de 10) au même titre que le Crac (Hosn el Akrad), Balatanos, Sahyoun (Qalaat Salahaddin) et Ladaqiya (Lattaqia), toutes incorporées dans la région dite de Tripoli, (Gaudefroy-Demonbynes 1923). Les textes ne sont pas unanimes quant à l'importance hiérarchique de la circonscription. Certains citent Naçir ed Din al-Kurdi, gouverneur de Aakkar, émir de 20, égal de son collègue de Marqab<sup>4</sup>. Quoiqu'il en soit, ce découpage confirme l'importance de Aakkar à l'époque mamelouke ; importance corroborée par les reprises observées sur les courtines (voir plus loin). L'historien Ibn al-Furat nous précise que Baïbars organise la reconstruction du château (Ibn al-Furat 1971: 50).

En 1296, le sultan Qalaoun, successeur de Baïbars, signe une trêve avec l'Arménien Léon. Le texte de la trêve mentionne au titre des possessions du sultan... « le château de Aakkar et ses conquêtes », ensemble auquel le texte attribue la même importance qu'aux châteaux du Crac, de Marqab, de Sahyoun, de Sheizar. etc. (Quatremère 1845: 205). Ce qui nous conforte sur le rôle que la forteresse de Aakkar continuera à jouer au moins à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècles.

## II- Pour une lecture des vestiges

### A. Organisation générale

La forteresse occupe l'extrémité nord d'un éperon rocheux de forme oblongue (**fig. 4**)<sup>5</sup>. Elle est séparée du reste de la croupe par un large fossé taillé dans le roc au niveau d'un rétrécissement naturel du rocher. Une tour maîtresse domine ce fossé et ferme le système défensif au sud. Cette tour appartient à l'enceinte castrale, qui occupe le tiers méridional de l'éperon barré. Le reste des fortifications aujourd'hui visibles appartient à l'enceinte du bourg castral, auquel on accédait depuis le flanc est par une tour-porte. Presque rien ne subsiste en revanche de l'organisation interne du bourg

4 Forteresse du littoral syrien au nord de Aakkar, célèbre aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

5 Dimensions et surfaces principales : Longueur totale de l'éperon barré (nord-sud) : 235 m Largeur maximale (est-ouest) : 70 m Dénivelé nord-sud (de la base du donjon à la base du bastion E) : 35 m. Dénivelé moyen entre l'éperon et le wadi Lalan (est) : 65 m Dénivelé moyen entre l'éperon et le wadi Antaibé (ouest) : 45 m. Surface totale de l'éperon barré (fortifications comprises) : 10 230 m<sup>2</sup>. Surface du bourg castral (au nord du fossé intermédiaire, fortifications comprises) : 7 900 m<sup>2</sup>. Surface du bourg castral (intra-muros, zone « habitable ») : 5 650 m<sup>2</sup>. Surface de la partie haute (château) : 2 100 m<sup>2</sup>.



Fig. 4 – Le site en 1935, photographie aérienne de l’armée française du Levant (coll. IFAPO Damas).

castral lui-même, séparé du château par un fossé intermédiaire lui aussi en partie taillé dans le roc, qui « barre » l’accès au site fortifié.

## B. Le château

Le château forme un espace triangulaire irrégulier, déterminant un angle aigu face à la croupe le dominant au sud. Cet angle, point haut de l’éperon barré, est occupé par le donjon, tour maîtresse du château qui domine le fossé taillé dans le roc ainsi que l’ensemble des fortifications et du bourg (figs. 5-6).

### • Tour A (donjon)

De plan trapézoïdal irrégulier<sup>6</sup>, la construction en est soignée et très bien conservée ; l’organisation intérieure régulière s’inscrit dans un volume irrégulier dicté par le relief de la pointe de l’éperon. Les espaces résiduels qui en résultent sont occupés par les escaliers et couloirs. Les façades sud et est possèdent à leurs bases un talus appareillé, véritable glacis épousant la forme du rocher et rendant toute escalade impossible.

<sup>6</sup> Dimensions extérieures du donjon : grand côté (nord) : 16 m, petit côté (sud) : 8,5 m, côté est : 12,5 m. côté ouest : 14,5 m.



Fig. 5 - L'Château de Aakkar al-Aatiqa (nord Liban), plan d'ensemble. Relevé 08/1999. Architecte Th. Fournet (JFAPO). Topographe G. Aronica (ESTP) assisté de A. Hussein (ESGT-L).

TH. FOURNET  
G. ARONICA

**AAKKAR AL AATIQA**

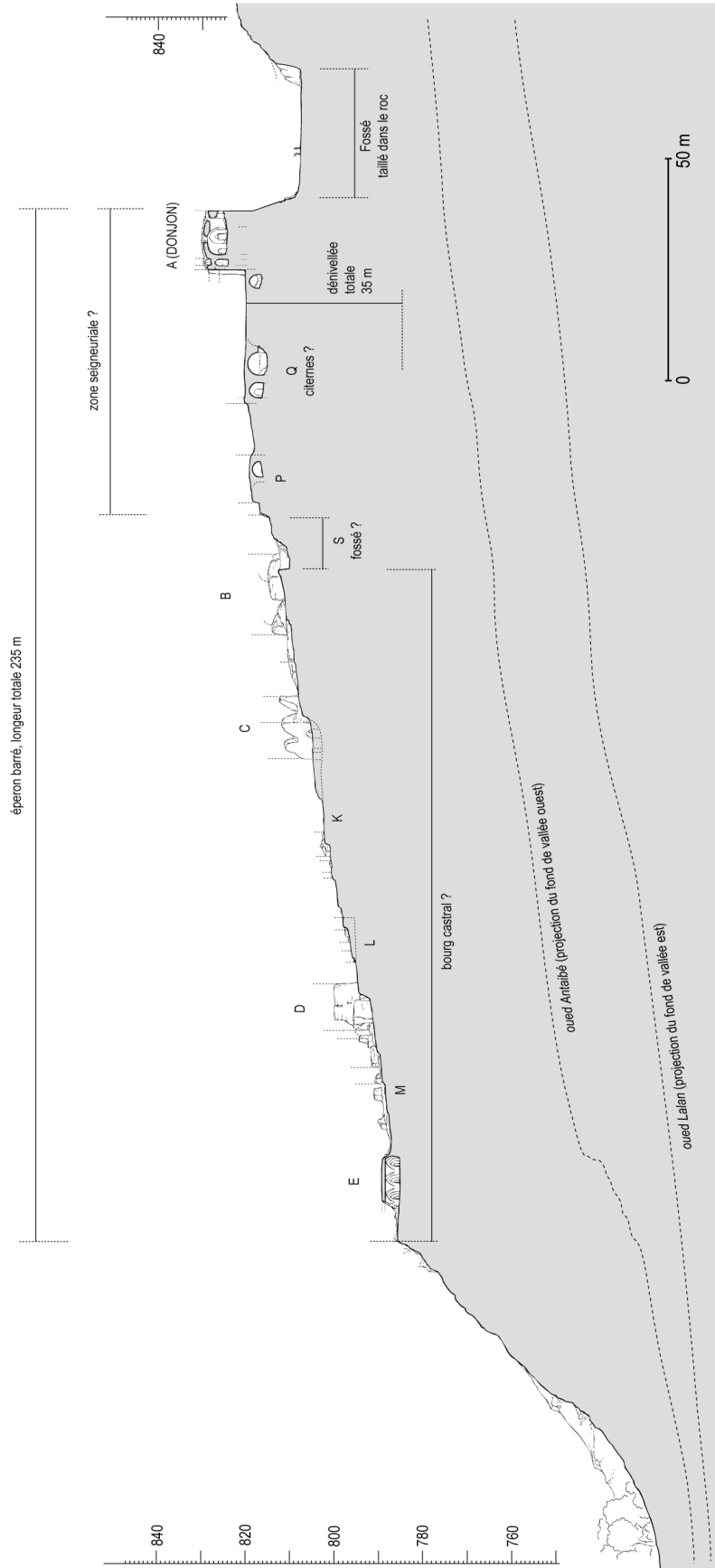


Fig. 5 - Château de Aakkar al-Aatiqa (nord Liban), coupe longitudinale nord-sud AA. Relevé 08/1999.  
Architecte Th. Fournet (IFAPO). Topographe G. Aronica (ESTP) assisté de A. Husseini (ESGT-L).

La tour est accessible au nord par une porte située à environ 4,5 m du sol extérieur. Les ouvrages de charpente qui en permettaient l'accès n'ont laissé aucune trace. Cette porte, surmontée d'un arc de décharge, donne accès au premier étage, lui-même, probablement construit sur un rez-de-chaussée aujourd'hui comblé et initialement accessible depuis l'étage par une trappe zénithale. Ce supposé rez-de-chaussée ne possède aucune fenêtre ou archère, et ne devait de ce fait pas être habitable ; il s'agissait éventuellement d'une citerne.

Au premier étage un petit couloir en équerre donne accès à une salle rectangulaire<sup>7</sup> voûtée en deux berceaux brisés perpendiculaires, prenant son jour par une ouverture zénithale appareillée. Sur cette salle s'ouvrent trois *iwan* symétriques au sud, à l'est et à l'ouest, voûtés en berceau brisé et pourvus chacun d'une archère à fente longue et à ébrasement triangulaire simple. La partie nord de la tour est occupée par un escalier d'accès à la terrasse, sous lequel un couloir trapézoïdal mène à une petite pièce dans l'angle nord-est (pièce en grande partie détruite, latrines ?).

Au-dessus du premier étage, on observe les vestiges d'une élévation au moins partielle (côté est), correspondant probablement à un étage ou à une petite tour de guet.

Sur la façade arrière du donjon (façade sud), un décor linéaire composé de lions et de blasons alternés est partiellement conservé sur une des dernières assises de l'élévation. Il s'agit là des seules traces de l'éventuel décor architectural du donjon.

Un état antérieur au donjon actuel est visible à la base de l'angle nord-ouest en partie miné (phase I de la [fig. 7](#)). A cet endroit, la construction principale est venue chemiser et surélever une construction préexistante soignée. Seul l'angle de cette première construction est visible, et rien à l'intérieur du donjon ne permet, dans l'état actuel des dégagements, d'en compléter le plan. En revanche, le type d'appareil isodome à bossage de ce premier état est assez caractéristique des constructions byzantines ou hellénistiques connues dans la région.

La reconstruction totale du donjon et ses modifications ôtent tout espoir de connaître, sans l'apport de fouilles, ce que put être le parti primitif de la fortification. On peut cependant supposer que ce parti possédait déjà la disposition en éperon barré. Un premier état du fossé taillé peut alors éventuellement appartenir à cette première installation.

---

<sup>7</sup> Longueur (nord-sud) : 6 m, largeur (est-ouest) : 4 m.

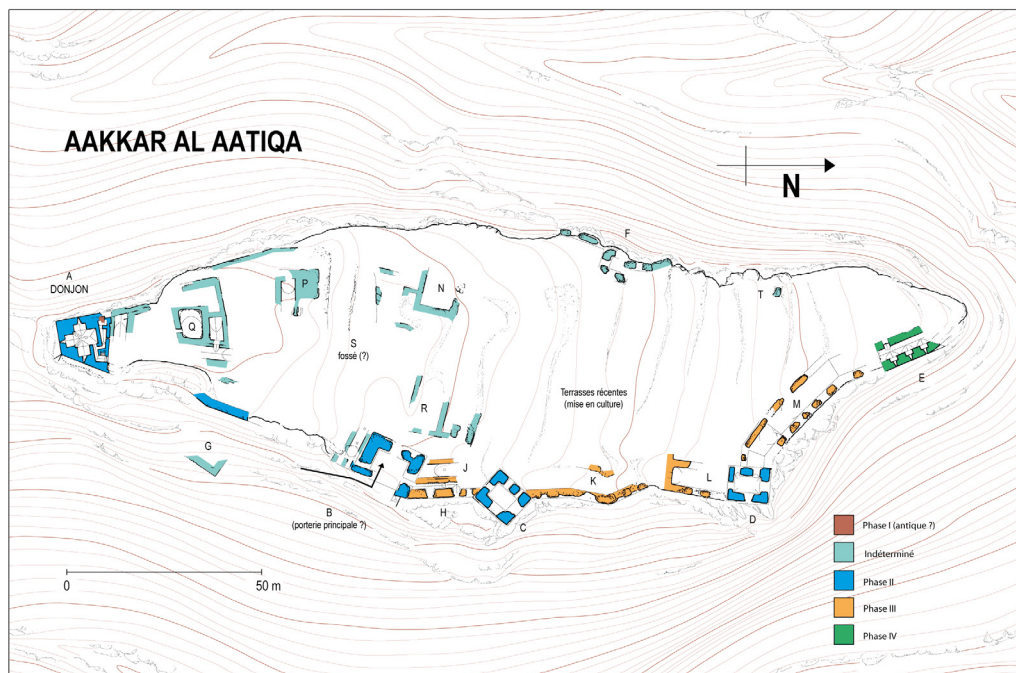


Fig. 7 – Château de Aakkar al-Aatiqa (nord Liban), plan des vestiges architecturaux et chronologie relative (Th. Fournet /G. Aronica /A. Husseini).

Il semble qu'un état intermédiaire, d'orientation légèrement différente, soit visible à l'ouest de la façade nord du donjon, au fond d'une niche. La construction actuelle constituerait alors le troisième état du donjon initial.

Le troisième état du donjon (phase II sur la [fig. 7](#)) possède plusieurs caractéristiques architecturales considérées comme d'époque ayyoubide (ouverture zénithale, arcs de décharges au-dessus des linteaux, espaces centrés à trois *iwan*...). En revanche, les décors de lions observés sur la façade sud semblent d'inspiration mamelouke. L'étude typologique des archères et des autres caractéristiques architecturales, ainsi qu'éventuellement une fouille stratigraphique, permettront par la suite de préciser la date de construction de ces trois principaux états.

#### • *L'enceinte du château*

L'enceinte externe du château se composait d'un rempart aujourd'hui en grande partie disparu. Son arrachement, conservé sur toute sa hauteur dans l'angle nord-est du donjon, nous permet de restituer, au moins dans la phase II, un chemin de ronde protégé par un haut parapet. Il ne reste en revanche plus de trace d'éventuels créneaux. Ce rempart est vraisemblablement venu chemiser et surélever un rempart préexistant, visible dans cet arrachement.

D'autres tronçons du rempart sont visibles sur les flancs est et ouest du château<sup>8</sup>. Ils appartiennent apparemment eux aussi à la phase II. Le tracé de ce rempart épouse les limites de l'éperon rocheux, et délimite un espace horizontal triangulaire.

Au nord, le château semble séparé du bourg castrai par un fossé formant retranchement, lui aussi partiellement taillé dans le rocher (S)<sup>9</sup>. Rien ne subsiste en revanche d'un rempart à ce niveau. La dénivellation naturelle entre le château et le bourg castrai constituait en elle-même un obstacle facilement fortifiable. Le massif P, à l'ouest, correspond vraisemblablement à la fondation d'une tour ou d'une construction flanquant ce fossé et surplombant le bourg castral<sup>10</sup>.

La porterie du château se situait probablement à l'est de cette façade nord, vers la porterie principale de l'enceinte urbaine (B).

#### • *Les constructions intérieures du château*

Plusieurs constructions semi-enterrées sont encore visibles au sud et à l'ouest de cet espace triangulaire fortifié. Elles correspondent probablement à des caves, entrepôts ou citernes.

L'ensemble P est composé, au sud, d'une salle voûtée en berceau et au nord d'un massif de rocher ayant probablement servi de fondation à une tour flanquant le fossé. Un petit massif de rocher à l'est conserve encore les traces d'une poutraison et d'un aménagement en charpente.

L'ensemble Q est composé, au sud, d'une salle en partie taillée dans le rocher<sup>11</sup>, couverte par une voûte en berceau (citerne ?). On y accédait par le sud depuis une pièce aujourd'hui comblée. Au nord et à l'est deux salles voûtées en berceau brisé conservent encore un enduit blanc. La salle est, en grande partie comblée, correspond probablement à une galerie à l'origine plus longue<sup>12</sup> qui desservait plusieurs autres pièces disparues ou actuellement comblées.

8 Le tronçon le mieux conservé est situé au milieu du flanc est du château. Il est à cet endroit conservé sur dix à douze assises sur une longueur de 14 mètres.

9 Les traces de cet éventuel fossé sont visibles sur environ 10 m dans la partie ouest de son tracé supposé. Il mesure à cet endroit environ 11 m de large et sa profondeur peut être estimée à environ 3-4 m.

10 Il s'agit d'un rectangle de rocher naturel retailé d'environ six mètres sur sept. Sa limite nord semble correspondre au bord du fossé de séparation entre château et bourg castral.

11 Salle approximativement rectangulaire de 5,5 m sur 7,5 m.

12 Cette galerie large de trois mètres est actuellement visible sur un peu plus de six mètres, mais se prolongeait au nord et au sud. L'autre pièce située à l'ouest mesure trois mètres sur six.

Contre le donjon, au nord-ouest, une salle voûtée en berceau brisé perpendiculaire au rempart appartient elle aussi à cet ensemble d'espaces enterrés ou semi-enterré disposés contre ou sous la cour du château<sup>13</sup>. Il n'y a en revanche pas de vestiges des autres constructions qui devaient pourtant se trouver à l'intérieur du château (chapelle, dortoirs, etc.). La salle principale du donjon correspond éventuellement au logis militaire du prieur. On ne trouve cependant ici aucune trace de décoration intérieure, mais plutôt un fonctionnalisme militaire assez strict.

## C. L'enceinte

### 1. La porterie principale

#### • *Tour B*

La tour B constitue très probablement la porterie principale de la fortification. Ses dimensions, ainsi que sa situation à l'un des rares endroits où la pente naturelle de l'éperon n'en interdit pas l'ascension, font de cette tour l'accès logique à la place forte<sup>14</sup>. De plus, sa situation aux deux tiers de l'éperon correspond au niveau supposé du fossé séparant le bourg castral de la résidence seigneuriale, et se rattache ainsi à une disposition classique. Cette tour-porte constituait l'espace de distribution entre le château et la ville, donnant accès à l'espace villageois au nord et probablement vers le sud à une seconde porterie menant au château.

Cet espace particulier dans les fonctionnalités du *castrum* est malheureusement en grande partie ruiné : contrairement au donjon, la tour B, comme la majorité des vestiges architecturaux du site, n'est que très partiellement conservée. La quasi-totalité des parements ont disparus, probablement récupérés pour la construction du village voisin, et seul le blocage intérieur des murs, composé de petits moellons noyés dans un solide mortier de chaux, est conservé en élévation sur environ 2 m. Les rares blocs de parement conservés, le plus souvent à la base des murs, permettent cependant de restituer en plan la majorité des structures défensives.

L'espace disponible à l'est de la tour n° 2 ne permettait pas de réaliser une véritable entrée en chicane. Cependant, dans l'angle nord-est de la tour, les vestiges d'une archère similaire à celles du donjon semblent indiquer à ce niveau une avancée de la fortification, probablement constituée de deux archères à fente longue, permettant de protéger l'arrivée du chemin d'accès devant la porte principale.

<sup>13</sup> Là encore cette pièce est large de trois mètres, sur une longueur conservée de quatre mètres.

<sup>14</sup> Longueur (nord-sud), parements restitués : 16 m ; largeur (est-ouest) conservée : 12 m.



Ce système d'entrée, en raison de la similitude constructive des chambres de tir, serait contemporain du troisième état du donjon (phase II).

### • *La tour G*

Les premières assises d'une construction rectangulaire ont été repérées en contrebas du donjon (tour G), sur le tracé supposé du chemin d'accès à la porterie. Il s'agit probablement des vestiges d'un ouvrage avancé de type barbacane ou châtelet défendant l'accès à la forteresse. C'est probablement à ce niveau que le chemin s'infléchit et repart vers le nord sous les murailles du château.

## 2. Le village et son enceinte

### • *Organisation générale du bourg castrai*

Dans la continuité de l'enceinte du château, au nord de la porterie, tout le flanc est de l'éperon conserve encore aujourd'hui les vestiges d'un puissant système défensif surplombant le chemin d'accès au *castrum*. L'enceinte est formée par la succession des tours C, D, E et des courtines intermédiaires H, K, L, M.

Le flanc ouest est aujourd'hui le plus ruiné ; sans doute fut il aussi le moins fortifié en raison de la nature même de l'éperon rocheux qui, à lui seul, constituait une défense naturelle presque suffisante. La vallée ouest était également moins accessible en raison d'un verrou naturel formé à l'entrée du défilé par le *wadi* Antaibé. Seul l'ensemble F est partiellement lisible sur ce flanc. Il s'agit là encore apparemment d'une tour, plus petite que celles du flanc est<sup>15</sup>, et d'un début de courtine percée d'archères.

L'espace interne du bourg est délimité par les faces internes de ces tours et courtines. Seuls quelques rares vestiges du village sont conservés dans sa partie sud. L'ensemble N est composé de quelques murs arasés et d'une salle en partie taillée dans le rocher. A l'est, l'ensemble R est situé en retrait par rapport à la porterie et nous donne probablement la largeur de la lice à cet endroit. C'est certainement le long de cet ensemble que l'on accédait au village. Certains murs conservent des traces d'enduit hydraulique, et une canalisation de terre cuite prise dans le mortier longe un des murs de cet ensemble.

Adossée à la courtine H, une salle voûtée en berceau (J) est soigneusement enduite, et éclairée par une petite ouverture zénithale. Il s'agit probablement d'une citerne rattachée au système défensif de la ville.

<sup>15</sup> L'état de conservation de cette tour permet à peine d'en lire le plan. Il s'inscrirait approximativement dans un carré de sept mètres de côté.

Le reste de la surface fortifiée a été réaménagé, suite à l'abandon du château en terrasses cultivables à l'aide de petits murets de soutènement. Ces aménagements ont achevé de faire disparaître les vestiges du bourg castral, dont l'architecture devait par ailleurs être beaucoup plus fragile que celle des fortifications.

• ***Fortifications du flanc est***

Au nord de la porterie principale (B), les courtines H, K, L et M sont venues dans une phase postérieure (phase III) relier entre elles les tours B, C et D. Cette chronologie relative explique la surprenante disposition « sur la diagonale » de la tour C par rapport à la courtine. Rien ne permet aujourd'hui de restituer le tracé ou le fonctionnement initial de la fortification entre ces tours. Étaient-elles reliées ? Il est en effet possible que le bourg, déjà surplombé par le château, n'ait été que ponctuellement protégé sur son flanc est par ces tours B, C et D, entre lesquelles la configuration même de l'éperon et les constructions privées avaient suffi à le rendre inaccessible.

Les tours C et D sont construites de la même manière que la porterie B et sont dans le même état de conservation. Les parements sont pratiquement tous récupérés, excepté aux rares endroits où les constructions postérieures les ont scellées (angle nord-ouest de D, angle sud de C). De dimensions pratiquement égales<sup>16</sup>, elles sont toutes deux composées d'une pièce principale rectangulaire probablement voûtée en berceau brisé, aux murs épais<sup>17</sup> percés d'archères vers le vide (deux par étage, sur chaque mur orienté vers l'extérieur) et de portes ou passages voûtés vers l'intérieur du bourg. La disposition semble identique à l'étage, lui-même probablement surmonté d'une terrasse accessible. Il n'y a plus de trace d'escalier ayant mené aux niveaux supérieurs ; l'accès devait se faire par l'extérieur ou par d'éventuelles courtines antérieures à la phase III.

Dans la phase de construction III, un puissant dispositif de courtine est installé entre les tours préexistantes. L'ensemble H particulièrement bien conservé permet de restituer sur deux niveaux superposés une étroite gaine<sup>18</sup> soigneusement voûtée en berceau brisé appareillé, supportant probablement le chemin de ronde de la courtine. Cette disposition offrait un espace de défense, à l'abri du soleil, et de circulation facile, sur lequel

16 La tour C mesure dix mètres sur onze, et la tour D neuf mètres sur onze (ces dimensions tiennent compte des parements restitués). Les pièces intérieures mesuraient environ 6,5 m sur 4,5 m dans les deux cas.

17 L'épaisseur des murs varie de 2,9 m pour les murs donnant sur l'extérieur de l'éperon à 1,8 m pour certains murs donnant sur le bourg (parements restitués).

18 Environ 1,2 m.

s'ouvriraient six archères (trois par niveau, à moins que la lacune située au nord ne corresponde pas à une archère, mais plutôt à une poterne). Cette gaine communiquait directement avec le rez-de-chaussée, l'étage et la terrasse des tours B et C.

Bien qu'assez différentes, les courtines K, L et M ont été, à ce stade de l'étude, assimilées à la même phase de construction que la courtine H (aucun élément de chronologie relative ne permet de situer ces deux ensembles l'un par rapport à l'autre). Là encore il s'agit d'une gaine voûtée en berceau brisé sur laquelle s'ouvrent une série d'archères. Elle est en revanche beaucoup plus large<sup>19</sup> que la précédente, et ne possédait qu'un niveau surmonté d'un large chemin de ronde communiquant avec l'étage des tours. Ces courtines suivent le contour irrégulier et la pente du bord est de l'éperon.

#### • *Le bastion E*

L'extrémité nord de l'éperon était occupée par un bastion dont seule la partie orientale est conservée. Cette construction, de très belle facture, est assez différente des autres fortifications et possède un type d'archère autre que celui observé dans le donjon. La partie conservée est composée d'une gaine, voûtée en berceau brisé, percée d'archères avec chambre de tir, elles aussi voûtées en berceau brisé pénétrant dans la voûte principale.

Au nord, l'arrachement de cette gaine est coudé vers l'ouest, et un talus de base soigneusement appareillé vient épouser la forme de l'extrémité nord du castrum. Le massif qui venait coiffer cette croupe a aujourd'hui entièrement disparu, mais on peut ici imaginer une tour stratégique commandant l'entrée des deux vallées.

### III. Essai d'interprétation

#### A. Principales conclusions

Les observations induites des tessons de surface observés à même les fortes pentes qui bordent le site peuvent conduire aux hypothèses suivantes : le site semble avoir été occupé dès l'époque séleucide (II<sup>e</sup> s. av. J.- C.) et abandonné à l'époque mamelouke, ce qui n'empêcha pas des réoccupations temporaires des villageois en période de troubles.

La logique générale de l'aménagement du plateau semble pouvoir être attribuée à l'époque hellénistique tardive à laquelle appartient un

<sup>19</sup> La gaine mesure ici environ 4,5 m, et s'apparente plus à une succession de salles voûtées qu'à une galerie.



Fig. 7 – Château de Aakkar al-Aatiqa. Donjon, angle est de la façade sud.  
Frise de lions (Th. Fournet).

premier donjon et la morphologie des principales tours de l'enceinte. Une occupation arabe précède une présence franque effective de trois quarts de siècle (1109-1167), présence qui s'accompagne de quelques reprises de courtines et probablement l'aménagement de deux zones à l'intérieur de l'espace du plateau : zone castrale et zone du bourg séparées par un fossé taillé dans le roc à la hauteur de la porterie principale. Les tremblements de terre successifs de la fin du XII<sup>e</sup> et du début XIII<sup>e</sup> siècle, laissent le site dans un état précaire. Il faudra attendre la reprise en main par les Mamelouks pour assister à sa réhabilitation, par la reconstruction de tronçons de murailles et par l'aménagement d'un donjon massif qui vient chemiser le précédent. Sur ce plan, les figures symboliques qui couronnent la partie supérieure du donjon ont été jusqu'alors attribuées à Baïbars.

## B. Le lion de Baïbars

Ces figures se composent d'une alternance de blasons muets et de félins, assemblés en forme de frise (figs. 8-9). La tradition du félin dans l'iconographie arabe est ancienne. Dès le XI<sup>e</sup> siècle ce symbole se rencontre sur les tours de la forteresse merwanide d'Amida sur le haut Tigre (vers 1065) (Van Berchen 1910: 34). Il se répète sur d'autres frises datées de la fin du

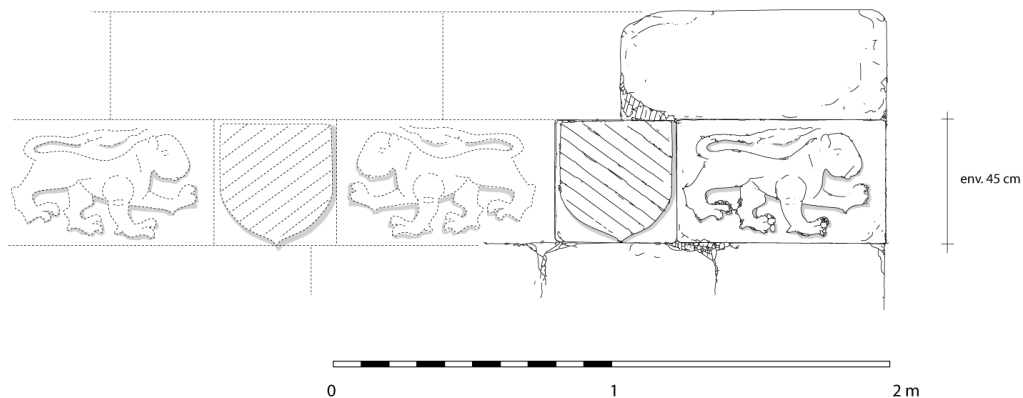


Fig. 7 – Relevé schématique de la frise du couronnement du “donjon” (Th. Fournet).

XII<sup>e</sup> siècle. Les Merwanides, les Ayyoubides, les Seldjoukides utilisent cette représentation figurée. Il peut s’agir de panthères, de guépards ou de lions. La tradition veut que Baïbars ait signé les monuments de sa reconquête par le symbole du lion passant. Mais à la même époque les Turcs et les Mongols utilisent les mêmes symboles jusque sur leurs monnaies (Gazagnadou 1989: 98-101). La comparaison vaut pour les figurines identiques représentées sur les tours du front sud-ouest au Crac. Si nous conservons l’interprétation communément admise nous pouvons alors attribuer le re-chemisement du donjon à Baïbars, ainsi que la reprise de la courtine Est avec chemin de ronde, contiguë au donjon.

## CONCLUSION

Comme nous l’avons mentionné dans des études antérieures (Nordiguian, Voisin 1999), toutes les fortifications de la région sont d’une lecture délicate. Le château de Aakkar al-Aatiqa est un ouvrage composite où se mélangent différentes campagnes de constructions. Des vestiges dessinés ont pu être isolés quatre phases principales qui se distinguent par des types constructifs différents ou par des relations de discontinuité entre bâtiments. Ces quatre phases sont à leur tour susceptibles d’être décomposées en plusieurs phases chronologiques intermédiaires. Elles ne sont actuellement pas datables. Une étude plus approfondie et certains compléments de relevés seront nécessaires, en particulier au niveau des deux types d’archère et de la frise de lions, pour préciser cette chronologie. Par la suite, l’appoint d’une fouille stratigraphique permettrait d’une part de dater les phases médiévales, mais également de connaître l’époque de la première forteresse visible sous le donjon. Il est également nécessaire de comparer le site fortifié de Aakkar aux autres installations de ce type mieux conservées et nombreuses dans la région.

## Bibliographie

- BIANQUIS, T. (1988), *Damas et la Syrie sous la domination fatimide (969-1076)*, Damas, 2 vols.
- IBN AL-FURAT (1971), *Tarikh al-Dwal w'al-Muluk (Ayyubides, Mameluks and Crusaders)*, ed. and trans. U. and M.C. Lyons, Cambridge, 2 vol.
- IBN CHADDAD (1962), *Al-A'laq al-Khatira*, Damas.
- GAUDEFROY-DEMONBYNES (1923), *La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes*, Paris, 1923.
- RICHARD, J. (1945), *Le comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine, 1102-1187*, Paris, 94 p.
- RICHARD, J. (1985), « Les comtes de Tripoli et leurs vassaux sous la dynastie antiochénienne », in : *Crusade and Settlement* (sous la direction de Peter W. Edburly), Cardiff, p. 213.
- RICHARD, J. (1997), « Vassaux, tributaires ou alliés : les chefferies montagnardes et les Ismaéliens dans l'orbite des états des croisés », in : *Die Kreuzfahrerstätten als multikulturelle Gesellschaft*, München.
- NORDIGUIAN, L., VOISIN, J.-C. (1999), *Châteaux et églises du moyen âge au Liban*, Beyrouth, 432 p.
- REY, G.E. (1871), *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, Paris.
- QATREMÈRE, N. (1845), *Histoire des sultans mamelouks d'après les récits de Makrizi*, Paris, 2 vols.
- SUBLET, J. (1992), *Les trois vies du sultan Baïbars*, Paris.
- VAN BERCHEM, M. (1910), « Matériaux pour l'épigraphie et l'histoire musulmane du Digar-Bekr », in: *Amida*, Heidelberg.
- GAZAGNADOU, D. (1989), « Notes sur une question d'héraldique mamelouke, l'usage du lion passant à gauche du sultan Baibars I », in : *Der Islam*, vol. 66/1, pp. 98-101.

